

CPGE. Une efficacité non excellente

2^{ème} chronique sur les points forts et faibles des CPGE

La classe préparatoire aux grandes écoles est a priori “LA” filière d’excellence parce elle est “LA” filière sélective : elle opère en effet une **triple sélection**, une sélection scolaire (elle recrute les meilleurs bacheliers), sociale (elle recrute peu de bacheliers issus des classes populaires), géographique (26% des lycées avec CPGE sont localisés à Paris ou en Ile-de-France) : lire la **première chronique de ce blog sur les CPGE**.

Cette deuxième chronique analyse **l’efficacité des CPGE** (efficacité = rapport entre les objectifs et les résultats). Une 3^{ème} chronique analysera l’efficience des CPGE (efficience = rapport entre les ressources consommées et les résultats). Atteignent-elles l’objectif indiqué par leur dénomination ? Tous les bacheliers entrés dans ces classes accèdent-ils aux grandes écoles ? **La réponse est : non**. Sont-elles efficaces dans l’utilisation des moyens humains, financiers et matériels qui leur sont affectés et qui sont fort importants ? La réponse sera également : non (chronique à venir). L’efficience et l’efficacité des CPGE ne permettent pas de dire qu’elles constituent “LA” filière d’excellence. **Les CPGE ont aujourd’hui trop de points faibles**.

Il faut évidemment **le démontrer par des données** quantitatives et qualitatives. Certains chiffres sont disponibles ; beaucoup ne le sont pas : la statistique publique doit encore faire beaucoup de progrès ! Et tout d’abord l’analyse de l’efficacité des CPGE : **que deviennent les bacheliers entrés dans les classes préparatoires aux grandes écoles un, deux ou trois ans après leur entrée ?** Combien abandonnent ? Combien se réorientent et quand ? Combien poursuivent dans une grande école ? Dans une école de premier rang ? Dans l’université ? Combien deviennent docteurs ? Des évolutions sont-elles observées ? Des différences existent-elles entre les différents types de prépas ?

Pour répondre à ces questions, **il faut disposer de suivis de cohortes**, de suivis, pendant au moins 5 ans, des bacheliers entrés en CPGE. La DEPP ne fournit des résultats que pour **deux cohortes, celles de 2002 et de 2005**. C’est nettement insuffisant (il faudrait suivre chaque nouvelle cohorte entrante), mais on sait que la DEPP a été fortement malmenée depuis plusieurs années (chroniques : “**Mammouth dégraissé**“, “**Quéré en baisse**“).

76% des étudiants entrés en CPGE en 2005 ont poursuivi en 2^{ème} année, la 1^{ère} année ne pouvant qu’exceptionnellement être redoublée (**Pons, 2008**). Le taux varie fortement selon les filières : il n’est que de 55% pour les élèves de la filière littéraire. Au terme de la seconde année, **29% des étudiants inscrits en seconde année redoublent (ils cubent)** ; ils sont plus nombreux à le faire dans la filière scientifique. Les élèves qui interrompent leurs études en cours ou en fin de 1^{ère} année se réorientent vers d’autres études ; en fin de seconde année (après ou non redoublement de celle-ci), ils intègrent une grande école ou poursuivent d’autres études.

La situation s’est-elle améliorée depuis 2002 ? Sans doute, non ! 59% des bacheliers 2002 inscrits en CPGE littéraire avaient accédé en 2^{ème} année l’année suivante ; ce n’est plus le cas

que de 55% des bacheliers 2005. Le panel des bacheliers 2002 a suivi le devenir des entrants en CPGE au terme de chacune des 3 années qui suivent (de l'année 2002-2003 à l'année 2005-2006) (**Lemaire, 2008**). Ce devenir a un point commun : aucun élève entré en CPGE n'abandonne les études après sa sortie de CPGE ; tous poursuivent dans la voie espérée au départ (accès à une grande école ou à un institut d'études politiques) ou se réorientent (la plupart du temps dans une filière universitaire en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence). Le devenir est très différent pour les 3 filières de CPGE comme l'indique le tableau ci-dessous : **78 % des étudiants des filières scientifiques intègrent une grande école** au terme de deux ou trois ans ; ils ne sont que 68 % s'ils étaient en filière économique et commerciale et **seulement 21% s'ils étaient dans la filière littéraire**.

Devenir de 100 bacheliers inscrits en 2002 en CPGE dans la			
	filière scientifique	filière économique et commerciale	filière littéraire
Réorientation au terme d'un an	13	21	41
Réorientation au terme de 2 ans	7	11	30
Réorientation au terme de 3 ans	2	0	8
Total des réorientations	22	32	79
Intégration dans une grande école au terme de 2 ans	50	61	14
Intégration dans une grande école au terme de 3 ans	28	7	7
Total des entrées dans une grande école	78	68	21

Différence de devenir des bacheliers selon qu'ils se sont inscrits dans une CPGE publique ou privée ? Aucune note d'information de la DEPP n'étudie le devenir des étudiants selon qu'ils ont été inscrits en 1^{ère} année dans un établissement public ou privé.

La cohorte 2002, étudiée par Lemaire, est une cohorte déjà ancienne ; malheureusement il n'en existe pas d'autre ! Dans cette cohorte, le taux d'intégration dans une grande école était très différent d'une filière de prépa à l'autre : 78% pour les prépas scientifiques, 68% pour les prépas économiques et commerciales, mais 21% seulement pour les filières littéraires.

Les palmarès des meilleures classes prépas ne nous donnent pas d'informations utiles, car, par construction, ils ont une limite importante : ils ne donnent le taux d'intégration que pour une vingtaine de grandes écoles dites de "premier rang" alors qu'il existe 231 écoles

d'ingénieur et 208 écoles de commerce ([cliquer ici](#)). Que deviennent les élèves de 2^{nde} année de CPGE qui n'intègrent pas une de ces écoles ? **Quel est leur taux d'intégration dans les 400 autres écoles ?** Faute de suivis de cohortes, il est impossible de répondre à cette question!

Mais passer par une CPGE est relativement payant : en 2005-2006, **près des 3/4 des bacheliers 2002 entrés en CPGE et donc 3 ans après leur 1^{ère} inscription, sont inscrits dans un second cycle** les menant à bac+5 (Grande école, IEP, Master universitaire) (Lemaire, 2008) ; ce taux est plus élevé que celui des entrants en 1^{ère} année de licence universitaire. **Et le dernier quart des élèves de CPGE ? Ils sont en études mais en premier cycle** : ce n'est guère un résultat brillant pour des élèves triplement sélectionnés à l'entrée.

Recherchant s'il existait d'autres données statistiques sur le devenir scolaire des élèves de CPGE et le recrutement des 439 grandes écoles, **Nicolas Holszchuch**, blogueur d'**une odyssee en Ithaque**, m'a transmis plusieurs liens (merci à lui). Ils concernent les seules **écoles d'ingénieurs** (pas de liens sur le devenir scolaire des sortants de CPGE). La banque de données SCEI permet de connaître le **recrutement de ces écoles** : nombre de candidats, d'admissibles et de classés, rang du dernier appelé, nombre d'intégrés, nombre de places ([cliquer ici](#)). Les données sont fournies pour chacune des années de 2000 à 2009, par type de filière scientifique de CPGE, par regroupement d'écoles (en cas de concours communs), pour chaque école, et par sexe. L'origine des élèves candidats et reçus est donnée **pour chaque lycée** ayant une ou plusieurs CPGE scientifiques.

Cette base, fort documentée, mériterait de faire l'objet de plus amples analyses : elle constitue une mine de données ! Son exploitation systématique devrait permettre de mieux étudier le système de recrutement des grandes écoles d'ingénieurs et des plus grandes d'entre elles. Pour le **nombre de places offertes aux concours 2010**, un autre site, celui des professeurs de CPGE : [cliquer ici](#).

D'autres liens fournis par Nicolas fournissent des analyses de la situation au cours de la première décennie du 21^{ème} siècle. Le premier conduit vers une chronique de **Claude Boichot**, inspecteur général, à qui avait été confiée (en 2002) une **mission sur le suivi des CPGE** ([cliquer ici](#)) : "Les viviers des classes préparatoires deviennent insuffisants pour alimenter les grandes écoles... **Il faudrait 2.000 élèves de plus dans les CPGE**". Le même Claude Boichot, toujours en charge du suivi des CPGE, confirme qu'en 2008 il y aurait eu 2.000 places non pourvues dans les écoles d'ingénieurs ([cliquer ici](#)). Un colloque de 2003 organisé à l'ENS Ulm (Démodat, classes préparatoires et grandes écoles) n'avait pas davantage apporté de données ([cliquer ici](#)).

Je n'ai pas connaissance d'une **base de données équivalente à celle du SCEI pour les écoles de commerce et de management. Existe-t-elle ?**

En résumé. **L'efficacité des CPGE ne peut être qualifiée d'excellente**. Certes, elles conduisent une majorité de leurs élèves aux grandes écoles (c'est le cas pour les CPGE scientifiques, économique et commerciales, c'est très loin d'être le cas pour les prépas littéraires), mais elles n'y conduisent pas la totalité. Il ne semble pas que ce soit dû à un manque de places dans ces écoles, sauf peut-être pour les prépas littéraires. On pourrait bien

sûr dire que la vocation des CPGE n'est pas de conduire tous leurs élèves vers les grandes écoles, **mais alors il serait logique d'en changer la dénomination.**

Et l'efficience des CPGE (moyens mobilisés pour atteindre les résultats) ? **Elle est loin d'être excellente.** Je la qualifierai de moyenne ou mauvaise dans la prochaine chronique.

LEMAIRE Sylvie (2008), "Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires", DEPP, *Note d'information*, 08.16, mars

PONS Adrien (2008), "Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles. Croissance soutenue des effectifs à la rentrée 2007", DEPP, *Note d'information*, 08.20, juin.